



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du vendredi 21 avril 2017
À 20 h 30 Salle de Réunion de la Mairie

Membres Présents : Delphine ANDRÉ, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Baptiste LIVERSET, Bernard MAGNOULOUX, Alain MESBAH-SAVEL, Thibaut MAZET, Jérôme MONTAGNE, Françoise PONSONNET.

Absents : Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE (pouvoir à Baptiste Liverset), Philippe LARNAUD, Jérémy SIRGUEY, Bernard VICTOURON (pouvoir à Maurice Audras), Nathalie VILET.

Compte-rendu :

Quorum atteint à 20h45

Délibération : Résultat de l'enquête publique

* **Nouveau chemin de Sauze** : Un troisième trajet a été proposé suite à l'enquête publique. M. Garin est présent, il demande quels sont les points de blocage puisque l'enquête a été menée rondement et dans les meilleurs termes. Il lui est répondu que la riveraine apicultrice, Mme Schönwolf, ne pourra plus mettre ses ruches au même endroit, ce qui serait à moins de 20 mètres de la voirie, ce qui n'est pas règlementaire ; ou bien qu'un nouveau virage interdirait le passage de véhicules poids lourds. M. Garin propose un autre embranchement pour Mme Schönwolf qui règle le problème du virage en évitant les dénivelés, et fait remarquer que la réglementation interdit également la disposition de ruches à moins de 20 mètres d'une limite de propriété, disposition largement respectée dans ce dernier cas de figure.

Un vote à bulletin secret est organisé. Le conseil **vote à l'unanimité** en faveur du projet de trajet défendu par M. Garin.

* **Grenouillat et les Marions** : l'enquête n'a pas soulevé d'opposition, le conseil se prononce en faveur des projets **à l'unanimité** des présents et représentés.

Vote des Budgets

*** Principal**

Les conseillers épluchent les lignes de compte et obtiennent les explications par la nouvelle secrétaire, Cécile Victouron. Un long instant est passé à discuter le budget voirie dont la compétence revient à nouveau à la commune suite à la fusion avec l'agglomération Arche, puis sur celui du CCAS et du repas qu'il organise pour les Anciens, un rien anachronique...

Le budget principal est **adopté à l'unanimité**.

*** Assainissement**

Le budget assainissement est **adopté à l'unanimité**.

Vote des taux d'imposition 2017 Celle d'habitation passe de 7,10% à 7,70% et en échange la part agglomération passe de 9,13 à 8,53, le bâti de 1 à 0,07% et le non-bâti de 3,32 à 2,85%.

Modifications votées par 7 voix pour et quatre abstentions.

Personnel Communal

Temps de travail des employés : Le poste titulaire de Cécile Ponsonnet passe de 30 à 35 h par semaine, elle occupait auparavant un poste de titulaire de 30 h avec 5 h supplémentaires. Geneviève Bouvet passe à 90%. **Accepté à l'unanimité.**

Organisation secrétariat : Cécile Victouron s'occupe dorénavant de la comptabilité, dont les payes. La gestion du courrier nécessite l'achat d'un poste informatique supplémentaire qui sera à position de l'équipe technique qui aura également sa boîte courriel propre. Future retraite de G. Bouvet à prévoir, anticiper le changement, fixer les objectifs et priorités. **Accepté à l'unanimité.**

Contrat aidé : le précédent est arrivé à terme et n'est pas renouvelé. Il faut en recruter un autre. On peut faire parvenir son CV à la mairie.

Contrat assurance, avenant pour le personnel de la commune. **Accepté à l'unanimité.**

Point sur les permanences du bureau de vote.

Tout est prêt pour le 23 avril (tableau communiqué à chacun), il reste encore une place pour le 7 mai.

Point sur les travaux en cours : canalisation d'eau refaite entre le village et Pouyol, en prévision d'une réfection de la chaussée préliminaire au passage du Tour de France le 18 juillet.

Divers

Bulletin la Feuille de Chêne n°17 avril : les exemplaires sont prêts à distribuer, les conseillers sont invités à choisir dans les listes les voies qu'ils desserviront. De nouvelles tournées seront ainsi constituées selon les nouveaux noms de voies.

Ardéchoise : budget divisé par deux, réunion avec M. Rumolo. Les déguisements de Deyras seront repris au bourg.

Prochain conseil : vendredi 19 mai 20h30

La séance est levée à 23h30